



Au Cœur du Rajasthan

Du 1^{er} au 10 novembre 2024

Du 10 au 19 novembre 2024

DU 16 au 25 novembre 2024

Contact :

VOYAGES KUONI

Commerciale : Dorothee Gribouval

Tél : 06.85.08.91.27

Mail : dorothee.gribouval@kuoni.fr

10 jours / 8 nuits

Pension complète

Vols directs Air India

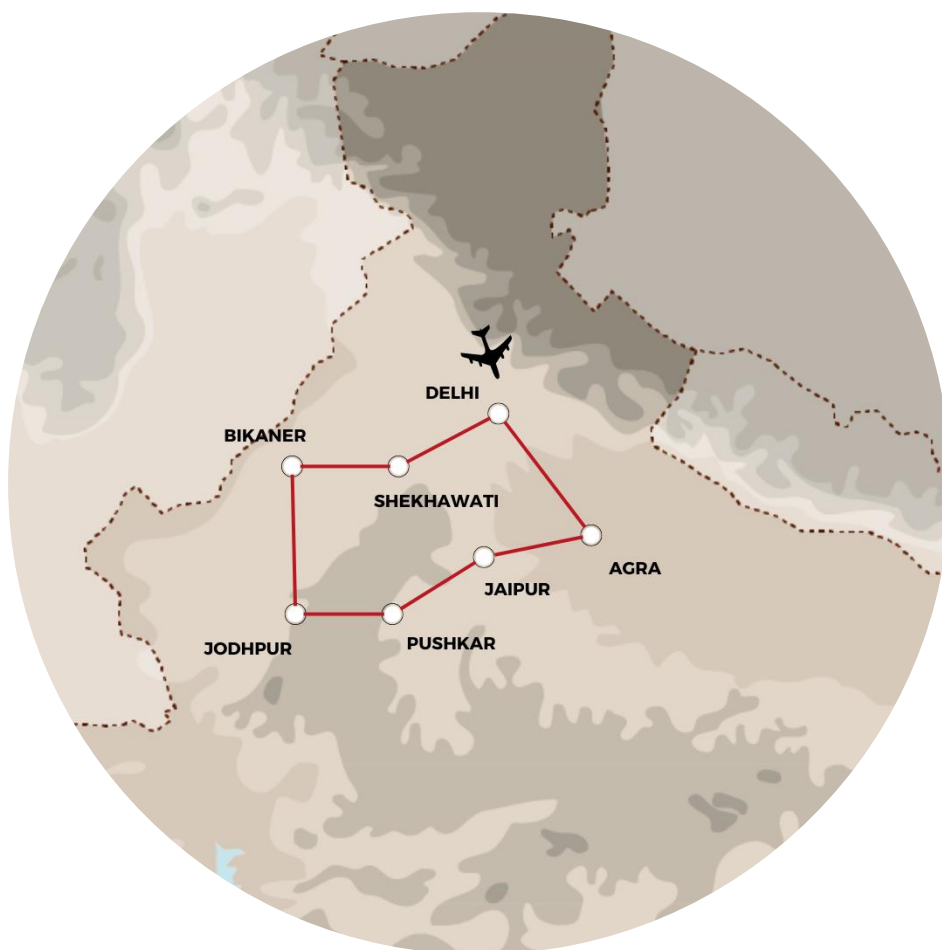
Guide parlant français

Durée de vol : env. 8h00

Décalage horaire : +4h30 (hiver) ; +3h30 (été)

Les plus

- Un itinéraire complet et bien étudié pour découvrir le Rajasthan
- Des expériences hors du commun : Initiation à l'Hindi, déjeuner au sein d'une famille Indienne, démonstration de l'art du saree pour les femmes et du turban pour les hommes
- Dîner barbecue avec spectacle de danse folklorique dans les dunes à Raisal Camp
- Une séance de cinéma Bollywood à Jaipur



Plongez-vous au cœur du Rajasthan : Jaipur, capitale rose ; Jodhpur aux maisons bleu lavande... Vous vivrez des échappées romantiques à Udaipur et devant le scintillant Taj Mahal.

1ER JOUR : PARIS / DELHI (vol)

Rendez-vous des participants, munis de leurs billets d'avion et de leur pièce d'identité au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne.

19h35 Décollage pour Delhi sur vol direct Air India, en classe économique.

Prestation et nuit à bord

2E JOUR : DELHI

08h05 Arrivée à Delhi

Accueil par votre guide local parlant français

Transfert à l'hôtel (chambres disponibles à partir de 14h)

Déjeuner à l'hôtel

Départ pour la visite de la Jama Masjid, l'une des mosquées les plus grandes du continent fait de grès rouge et de marbre par plus de 5000 artisans.

Immersion dans Chandni Chowk, plus grand marché de gros d'Asie, gigantesque espace remplie de magasins, bazars grouillant d'une population extrêmement dense (la plupart des échoppes ferment le dimanche).



Passage devant le **Fort Rouge**, site classé Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, construit par l'Empereur Moghole Shah Jahan au 17^e siècle et Raj Ghat, mémorial dédié à Gandhi



01/02/2024

Photos non contractuelles

Travel Lab - SAS au capital de 24.662.157€ - 22 Rue Dieumegard, 93407 Saint-Ouen Cedex

R.C.S. Bobigny 542078431 SIRET 542 078 431 00492. Immatriculation Atout France IM 093 100 010

Garantie Financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

Assurance RCP : HDI Global SE, Tour Trinity, 1 bis place de la Défense CS20298 92035 Paris La Défense Cedex – Police 76670248-30018

4/31

Passage par le Rajpath, voie Royale avec à l'est l'India Gate (arc de triomphe) et à l'ouest le Rashtrapati Bhawan, ancienne résidence du vice-roi

Visite du temple sikh de Bangla Sahib, où des volontaires distribuent des repas aux nécessiteux, sans distinction de castes.

Dîner et nuit à l'hôtel.

3E JOUR : DELHI-MANDAWA (260 km – environ 6h)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ par la route pour la région du Shekhawati.

Déjeuner en cours de route.

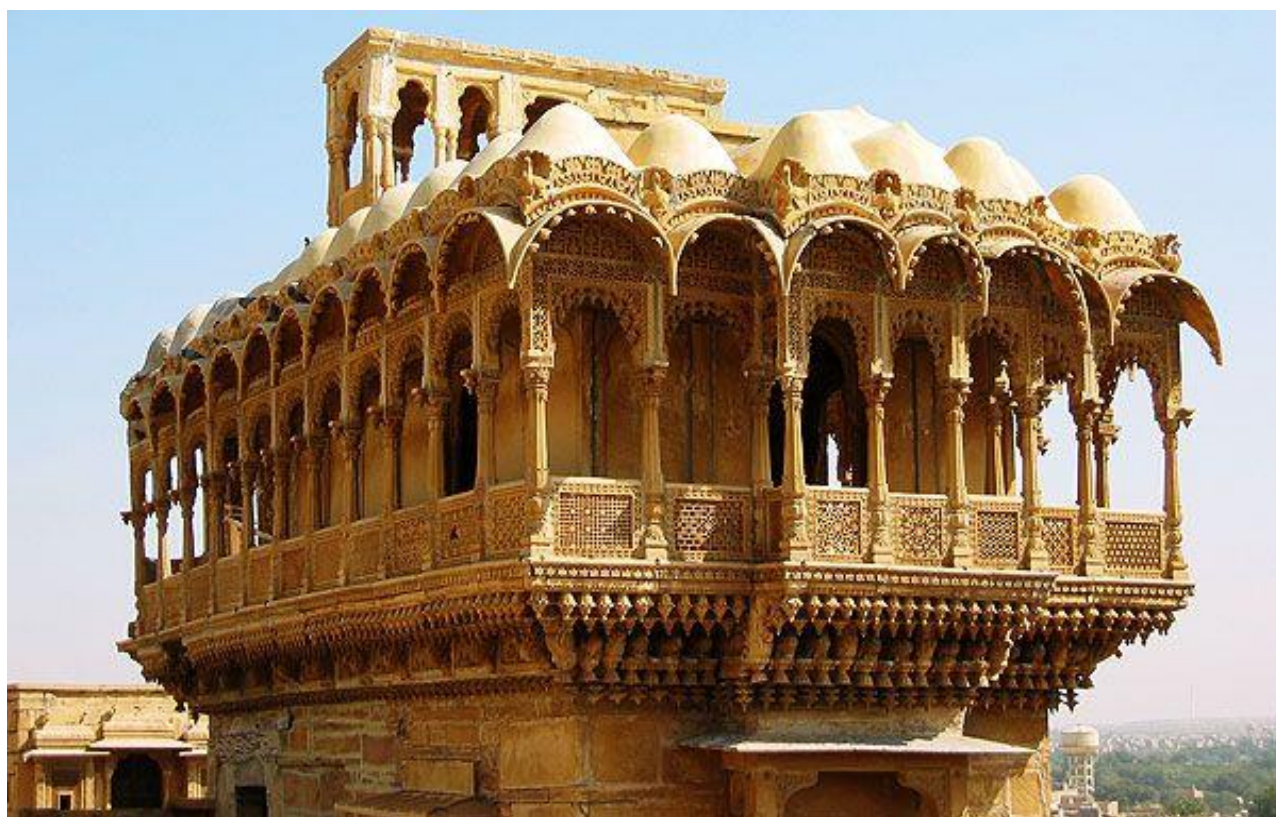
La région du Shekhawati, véritable galerie à ciel ouvert du Rajasthan, est renommée pour ses havelis, demeures de riches marchands Marwaris, décorées de fresques remarquables.

Les façades sont peintes de scènes charmantes et les cours intérieures ornées de piliers sculptés et peints. La plupart de ces havelis remontent au XVIIIème et au début du XXème siècle.

Installation à l'hôtel.

Promenade et découverte de certaines de ces belles demeures.

Visite d'un village et rencontre avec des commerçants de la ville



01/02/2024

7/31

Photos non contractuelles

Travel Lab - SAS au capital de 24.662.157€ - 22 Rue Dieumegard, 93407 Saint-Ouen Cedex

R.C.S. Bobigny 542078431 SIRET 542 078 431 00492. Immatriculation Atout France IM 093 100 010

Garantie Financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

Assurance RCP : HDI Global SE, Tour Trinity, 1 bis place de la Défense CS20298 92035 Paris La Défense Cedex – Police 76670248-30018

En cours de route, initiation à l'Hindi par votre guide pour apprendre quelques mots d'usage. Une manière ludique d'acquérir les bases de cette langue indo-aryenne parlée par plus d'un milliard d'habitants.

Spectacle de marionnettes à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.



4E JOUR : MANDAWA- BIKANER (190 km – environ 5h)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Bikaner, ville fondée en 1486, jadis étape importante sur la route des caravanes.

Installation à l'hôtel et déjeuner



Visite d'un **magasin de Namkeen**, spécialité salé typique de la région et très appréciée des Indiens.

Continuation par la **visite du Fort de Junagarh**, construit au XVIème siècle par Raja Rai Singh célèbre pour son architecture, son design et sa décoration.

La confluence de culture Rajput, Moghole et les conceptions architecturales Gujarati sont clairement visibles dans le fort. Il y a aussi un musée qui expose divers objets et collections de l'ancienne Bikaner.



Dîner barbecue avec spectacle de danse folklorique dans les dunes du camp de Raisar.

Nuit à l'hôtel.

5E JOUR : BIKANER- JODHPUR (335 km – environ 6h)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Route vers **Jodhpur**, la ville bleue.

Jodhpur dispose de nombreux palais, forts et temples dominés par le Fort de Mehrgarh, imprégné de légende.



Installation et déjeuner à l'hôtel.

Visite de la ville :

Le fort de Mehrangarh, construit au XV^{ème} siècle, est considéré comme l'un des forts les plus impressionnants du Rajasthan. Le fort et ses palais ont été construits sur une période de 500 ans ; par conséquent, les styles de construction datant de nombreuses périodes différentes sont représentés, y compris le 20^{ème} siècle.

Le musée du Fort de Mehrangarh expose le patrimoine des Rathores en armes, costumes, peintures, salles d'époque décorées et de nombreuses reliques inestimables de la vie à la cour indienne.



Continuation par la visite de **Jaswant Thada**, célèbre pour être un des plus beaux cénotaphes de marbre blanc.



Visite d'une **école locale** (Fermé le dimanche et vacances scolaires).



Dîner et nuit à l'hôtel

6E JOUR : JODHPUR – PUSHKAR – JAIPUR (335 km – environ 7h)

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ pour la visite des Jardins de Mandore : Les jardins abritent les Chhatris (cénotaphes) de nombreux souverains de l'État de Jodhpur, parmi lesquels le chhatri du Maharaja Ajit Singh. Ces cénotaphes n'ont pas la forme habituelle et sont construits dans le style d'un temple hindou.



A proximité se trouve le Hall of Heroes, dédié aux divinités et aux combattants Rajputs.

Continuation vers **Pushkar** « lieu sacré de l'hindouisme » et découverte de la ville

Située sur les rives du lac Pushkar, la ville est parsemée de nombreux temples, ghats et ashrams. La ville est également réputée pour sa foire de novembre, période durant laquelle les voiles colorés, les têtes enturbannées et les jupes aux teintes colorées, avec les sons de l'ektara (instrument de musique) renforcent le charme du lieu

Déjeuner dans un restaurant



Continuation vers **Jaipur**.

Jaipur, fondée par le Maharaja Sawai Jai Singh II en 1727.

La ville est imprégnée d'histoire et de culture. Les palais et les forts d'antan, témoins de la splendeur royale et des processions sont aujourd'hui des monuments vivants.

À l'exception de la circulation intense des bicyclettes, des voitures et des autobus, peu de choses semblent avoir changé. Cette ville fascinante avec son charme romantique vous transporte à l'époque des maharadjahs.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit à l'hôtel.



7E JOUR : JAIPUR

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du **Fort d'Amber**, construit par le Raja Man Singh I au 16ème siècle.

Accès au fort en 4x4

Découverte des différents palais et du temple dédié à la déesse Kali. Cette forteresse jadis capitale de l'Etat de Jaipur est un superbe exemple d'architecture rajpoute, construite au sommet d'un piton rocheux, surplombant un lac dans lequel se reflètent les terrasses et les remparts.



Déjeuner chez une famille indienne suivi par une démonstration de l'art du saree pour les femmes et du turban pour les hommes.

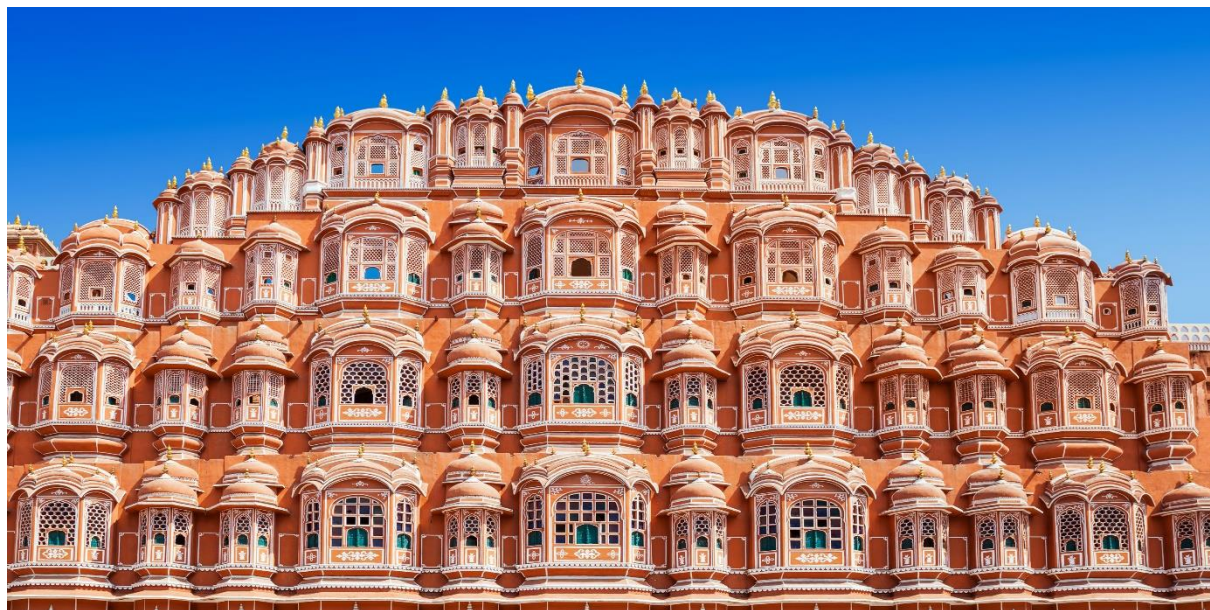
Visite d'un atelier d'impression au tampon et de décoration à la cire : La technique de l'impression au tampon (block-printing) est typique de la région de Jaipur depuis plus de 300 ans. Une occasion ici de découvrir une facette méconnue et unique de l'artisanat indien.



Dans l'après-midi visite du **City Palace**, dont une grande partie accueille désormais un musée. Le palais est un complexe unique et saisissant de plusieurs palais, pavillons, jardins et temples.



Poursuite vers Le Hawa Mahal ou « Palais des Vents » (arrêt photo). Hawa Mahal est une fusion de l'architecture rajpoute et islamique. Construit de grès rouge et rose, il dispose d'un extérieur unique de cinq étages avec ses 953 petites fenêtres appelées "jharokhas" décorées de treillis complexes. L'objectif du treillis était de permettre aux dames royales d'observer la vie quotidienne extérieure de l'intérieure, sans être vues.



Découvrez **Jaipur** en rickshaw électrique !

Une manière originale d'explorer cette ville haute en couleur, sa vieille ville, ses maisons colorées et ses rues aux couleurs roses... Une immersion dans la vie locale quotidienne !

Promenade dans le **marché**

Assistez à une **puja** (cérémonie religieuse) dans un temple dédié aux dieux hindous. Toujours impressionnant, une foule compacte et fervente rendant hommage à leur divinité favorite.



Puis séance de cinéma Bollywood au mythique Raj Mandir à Jaipur

Conçu par l'architecte W.M. Namjoshi dans le style Art déco, cet auditorium en forme de meringue est devenu un symbole populaire de Jaipur.

Dîner et nuit à l'hôtel.

8E JOUR : JAIPUR / AGRA (235 km- environ 5h)

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ vers Agra.

En cours de route arrêt à Fatehpur Sikri, ancienne capitale moghole d'Akbar le Grand.

Une véritable ville fantôme dont les ruines sont encore en l'état. C'est un lieu remarquable du point de vue artistique et architectural. La ville impériale, aujourd'hui déserte, offre au visiteur une vue d'ensemble de sa grandeur passée avec ses palais, bâtiments à colonnades, kiosques, pavillons, cours et bassins, mosquées, caravansérails...



Déjeuner en cours de visite.

Continuation vers Agra.

Installation à l'hôtel.

Découverte du **Fort Rouge** (UNESCO) dominant la Yamuna qui longe aussi le Taj Mahal



Diner et nuit à l'hôtel.

9E JOUR : AGRA/ DELHI (210 km- environ 5h)

Au lever du soleil, visite du **Taj Mahal** (fermé le vendredi)

Sur la rive de la Yamunâ, l'empereur Shah Jehan fit ériger pour perpétuer le souvenir de son épouse favorite, le Taj Mahal, joyau parfait de l'art indo-persan ! Ce site symbolise l'histoire d'un grand amour. Son charme est magique, le bassin rectangulaire bordé de cyprès retient l'image du monument. Sous le dôme, Shah Jehan et Mumtaz reposent réunis pour l'éternité.

Retour à l'hôtel pour prendre le petit-déjeuner

Route vers **Delhi**.

Déjeuner dans un restaurant en cours de route.



Transfert à votre hôtel où quelques chambres seront mises à disposition pour vous rafraîchir.

Temps libre

Dîner et nuit à l'hôtel

10E JOUR : DELHI / PARIS (vol)

Petit déjeuner à l'hôtel

Transfert vers l'aéroport de Delhi.

13h05 Envol à destination de Francfort sur vol direct Air India en classe économique

17h55 Arrivée à Francfort



PARIS – DELHI

19h35 Décollage pour Delhi sur vol direct Air India, en classe économique.

08h05 Arrivée à Delhi

DELHI – PARIS

13h05 Envol à destination de Paris sur vol direct Air France en classe économique

17h55 Arrivée à Paris

*Option **jusqu'au 25 février** sur 30 sièges aux dates ci-dessous :

- Du 1^{er} au 10 novembre 2024
- Du 10 au 19 novembre 2024
- Du 16 au 25 novembre 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITES

Pour les ressortissants français, passeport valable plus de 6 mois après le retour.
E-visa (85€) envoyé par email avant votre départ

DECALAGE HORAIRES

+4h30 (hiver), +3h30 (été)

TEMPS DE VOL

11 à 12h de vol environ

MONNAIE

La roupie indienne (1 € = 91 roupies environ).

QUAND PARTIR ?

La saison sèche, d'octobre à avril, est la meilleure période. En mai et juin, les températures sont élevées, juste avant la mousson qui débute en juillet

BAGAGES

Pour les groupes importants, prévoyez de limiter le volume de vos bagages.
Attention au poids de vos bagages : 15kg sur les vols domestiques.

HEBERGEMENT

La classification donnée est en norme locale, à laquelle il convient généralement de retirer une étoile, en dehors des hôtels de luxe. La norme « Héritage » correspond aux hébergements de plus d'un siècle et ils n'ont pas de classification internationale. Les chambres peuvent varier en confort et superficie.

Les hôtels du nord de l'Inde ne sont pas tous chauffés et les températures peuvent être basses en hiver. Des coupures d'eau peuvent se produire. Malgré tout le soin apporté à la reconfirmation des prestations, il peut arriver que vous séjourniez dans un autre établissement que celui initialement prévu. Dans tous les cas, Travel Lab s'assurera que l'hôtel soit de catégorie similaire.

SANTE

Traitement antipaludique recommandé.

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-amarile (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

CLIMAT

L'Inde se visite toute l'année. La meilleure période est la saison sèche d'octobre à avril (en décembre et janvier : brouillards matinaux dans la région de Delhi et nuits fraîches). Il fait très chaud et humide à partir de mi-avril et des pluies discontinuent surviennent pendant la mousson de mi-juin à septembre. C'est une saison agréable pour visiter l'Inde himalayenne.

POURBOIRES

Ils ne sont pas inclus dans le prix du voyage et sont **une véritable institution en Inde**.

Il est conseillé de donner 3€ par personne et par jour pour le guide et 1€ par personne et par jour pour le chauffeur, à votre convenance.

Au début du circuit, le guide local organisera une collecte pour les pourboires des restaurants, visites, porteurs, etc... soit 2€ par personne et par jour.

PAUVRETE

La pauvreté est certes visible dans les mégapoles, dans une Inde en plein développement économique. Cependant, 125 millions d'Indiens sont millionnaires et plus de 350 millions appartiennent à la classe moyenne aisée.

ACHATS/ ARTISANAT

En Inde du Nord et au Rajasthan, la visite des ateliers et centres artisanaux fait partie de la découverte du pays.

Prévoir des roupies ou des dollars US pour vos dépenses courantes.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Prévoir des chaussettes pour la visite des temples, où il est obligatoire de se déchausser.

Il est interdit de porter des vêtements ou accessoires en cuir pour visiter les temples jaïns.

Dans le nord de l'Inde, les températures hivernales sont basses, prévoyez des vêtements chauds.

Pour les périodes de mousson, de juin à septembre, il est conseillé de prendre un vêtement de pluie léger et un parapluie.

Prévoir une tenue vestimentaire plus habillée pour le soir.

GUIDES

Les guides locaux, plus particulièrement dans le sud de l'Inde, ne possèdent pas une maîtrise parfaite de la langue française. La compréhension parfois difficile est compensée par leur grande disponibilité et leur gentillesse.

PHOTO/VIDEO

Un supplément, parfois élevé, peut vous être demandé pour l'utilisation de votre appareil photo ou de votre caméscope.

RYTHME DU VOYAGE

Bien que le rythme des visites ait été parfaitement étudié pour allier confort et découverte, les aléas liés aux transports locaux (avion, train, trafic routier) peuvent rendre certaines étapes très longues.

Des levers matinaux sont parfois nécessaires. Pour profiter pleinement de votre voyage, il est souhaitable d'avoir une bonne condition physique.

Les fêtes et jours fériés peuvent modifier l'ordre des visites. Dans tous les cas, Kuoni s'assurera d'un contenu de programme identique.

INDE

AU CŒUR DU RAJASTHAN

10 jours / 8 nuits

Prix par personne en chambre double et pension complète :

Du 1 ^{er} au 10 novembre 2024	Du 10 au 19 novembre 2024	Du 16 au 25 novembre 2024
1 590 €	1 620 €	1 620 €
Supplément pour une chambre individuelle : + 220 €		

Tarif valable pour un départ de Paris

Sur la base d'un groupe de 30 participants minimum

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

*Option jusqu'au 25 février sur 30 sièges

NOTRE PRIX COMPREND

- Le service « Assistance à destination 24 h/24 » joignable au 01 55 87 82 60
- Les documents de voyage envoyés par email.
- Les trajets Paris / Delhi / Paris sur vol Air India, en classe économique
- Les taxes et surcharges aériennes : 77 € à ce jour
- Le circuit en véhicule climatisé et les transferts mentionnés.
- L'hébergement en chambre double en hôtels 3 et 4* (norme locale) ou similaire
 - DELHI : (GURGAON) Quality Inn ou similaire (2 nuits)
 - MANDAWA : Indra Vilas ou similaire (1 nuit)
 - BIKANER : Heritage Resort ou similaire (1 nuit)
 - JODHPUR : Park Boutique ou similaire (1 nuit)
 - JAIPUR : Mandawe Haveli ou similaire (2 nuits)
 - AGRA : The Retreat ou similaire (1 nuit)
- La pension complète du déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 10
- Les excursions mentionnées
- Les droits d'entrée dans les musées et sites visités
- Les services d'un guide accompagnateur local parlant français durant toute la durée du circuit
- 1 bouteille d'eau (25 cl) par personne et par jour dans le bus
- L'assurance groupe Présence Assistance Tourisme, contrat n°AR2022046, soit 3.5 % du montant global du voyage (non remboursable)
- Le e-visa : 85 € à ce jour (concerne uniquement les ressortissants français, pour les autres nationalités, voir la rubrique formalités administratives et sanitaires)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Une assistance à l'aéroport en France
- Les boissons, pourboires au guide et au chauffeur et les dépenses personnelles

SUPPLEMENTS

- Chambre individuelle : voir tableau des prix

On ne vous cache rien...

- Cet itinéraire compte un kilométrage important sur des routes cahoteuses et les trajets sont parfois longs, avec de fréquents levers matinaux.
- Les autocars n'offrent pas les mêmes critères internationaux de confort. La suspension est dure, et la climatisation n'est pas réglable. Elle peut donc se révéler insuffisante en cas de température extérieure élevée et/ ou de fortes pluies, fréquentes au Rajasthan.
- L'hôtellerie en Inde ne correspond pas aux normes internationales : il convient souvent de retirer une étoile pour établir la correspondance avec les normes françaises. Beaucoup de nouveaux hôtels se sont construits en Inde dans les 10 dernières années pour répondre à la demande grandissante du tourisme intérieur. Même si les structures sont neuves, le service et la restauration ne sont pas toujours à la hauteur. Les chambres individuelles peuvent être moins confortables et moins bien situées que les autres chambres.
- Les hôtels Héritage, anciens palais de Maharajahs, n'ont pas de classification internationale.
- Les guides n'ont pas toujours une maîtrise parfaite de la langue française et peuvent avoir un accent prononcé qui rend la compréhension difficile.
- Dans certaines régions d'Inde, l'état des routes et la densité du trafic rendent la circulation difficile et allongent la durée des étapes : comptez une vitesse de 50 km/h en moyenne.
- Programme non conseillé aux personnes à mobilité réduite
- Afin de respecter les traditions locales, nous vous remercions d'éviter de porter des habits courts, moulants, sans manche ou décolletés, donc pas de short / jupe / débardeurs ou autre habits susceptibles de choquer les populations locales (particulièrement pendant la visite de sites religieux, rencontres avec des familles etc...). Merci également d'éviter des maillots de bain trop échancrés, même dans les hôtels.

Formalités administratives et sanitaires

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination.

Lien utile : Ministère des Affaires Etrangères – conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

- Passeport valable plus de 6 mois après le retour

Attention, le passeport doit avoir 2 pages vierges côte à côte.

Les autorités françaises ont décidé de rétablir l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Cette disponibilité concerne tout mineur français ou étranger résidant en France, voyageant hors du territoire national, non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale. Les mineurs quittant le territoire français devront présenter :

- *Un passeport valable plus de 6 mois après le retour*
- *le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa N°15646*01 à télécharger sur service-public.fr)*
- *la photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent ou représentant légal signataire.*

Tout parent voyageant avec son enfant mineur, mais ne portant pas le même nom de famille, doit pouvoir justifier de son autorité parentale. Nous conseillons au parent dans ce cas, de voyager avec le livret de famille.

- Le e-visa obligatoire

En fonction de la date de réservation et des règles fixées par les ambassades, des frais d'urgence peuvent être facturés. Les Voyages Kuoni déclinent toute responsabilité en cas de refus du consulat pour la délivrance du visa.

- Antibiotique intestinal recommandé.

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-amarile (fièvre jaune) en cours de validité.

Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

Institut Pasteur – recommandations par pays
: <http://www.pasteur.fr/fr/map>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Devis valable 2 semaines

DVS/MYG – 26/01/2024



*IMPORTANT : aucune assurance ni assistance rapatriement n'est incluse dans nos voyages.
Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance optionnelle suivante.
Cette assurance doit impérativement être souscrite le jour de votre réservation et pour l'ensemble du groupe.*

EN CAS DE MALADIE LIÉE À LA COVID-19

Des garanties élargies, pour un voyage en toute sérénité. Avant votre départ, si vous êtes dans l'impossibilité de voyager du fait d'un(e) maladie/accident/décès – y compris lié(e) à une épidémie dont la Covid-19 – l'annulation ou la modification sont garanties*, y compris en cas de :
- refus à l'embarquement suite à un contrôle thermique
- contre-indication de vaccination contre la Covid-19
- test PCR ou antigénique positif (à la demande du médecin pour vérification de symptômes existants ou si exigé par la destination, l'organisateur du voyage ou la compagnie de transport).

Pendant votre voyage, en cas de maladie liée à une épidémie dont la Covid-19, vous êtes pris en charge*.

Vous bénéficiez d'une assistance médicale.

Les frais médicaux d'urgence à l'étranger sont pris en charge. Les frais de mise en quarantaine ou de confinement à hauteur de 250 € par nuit et par personne, maximum 15 nuits.

* Dans les limites et selon les conditions du contrat d'assurance.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT PENDANT LE VOYAGE

FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER

Vos frais médicaux à l'étranger sont couverts jusqu'à 150 000 € par personne avec une franchise de 250 €.

GARANTIE ANNULATION

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Presence Assistance Tourisme vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour toutes garanties classiques moyennant une franchise variant de 5 à 10 %.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

GARANTIE INTERRUPTION DE SÉJOUR

Si vous êtes rapatrié ou si vous faites l'objet d'un retour anticipé, Presence Assistance Tourisme vous rembourse la partie de votre séjour non effectuée (prestations terrestres non consommées) dans la limite de 5 000 €.

RETOUR IMPOSSIBLE

Dans le cas où vous êtes dans l'impossibilité de rentrer due à un événement indépendant de votre volonté, de l'organisateur ou du transporteur, Presence Assistance Tourisme vous remboursera les frais de prolongation de séjour à hauteur de 250 € par nuit par personne maximum 5 nuits.

BAGAGES

En cas de détérioration, perte ou vol de vos bagages, Presence Assistance Tourisme vous rembourse jusqu'à 1 000 €. En cas de retard de plus de 24 heures de vos bagages à l'arrivée, l'assureur vous indemnise jusqu'à 150 € par personne, afin de subvenir à vos besoins d'urgence.

ANNULATION

Presence Assistance vous rembourse les frais d'annulation prévus dans nos conditions de vente pour les motifs suivants, sauf exclusions :

- maladie grave, accident grave ou décès de l'assuré ou d'un membre de sa famille
- préjudices graves dans l'habitation ou les locaux professionnels
- licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint
- obtention d'un emploi
- mutation professionnelle obligeant l'assuré à déménager pendant le séjour ou 8 jours avant
- modification des dates de congés payés par l'employeur
- vol de vos papiers d'identité dans les 48h précédant votre départ.

Ce texte n'a aucune valeur contractuelle, veuillez consulter la notice du contrat qui vous sera envoyée avec votre confirmation d'inscription.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux exigences du Code du Tourisme, est retranscrit ci-dessous le formulaire standard d'informations, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1^{er} Mars 2018, correspondant à l'offre de prestation proposée.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise TRAVEL LAB SAS sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise TRAVEL LAB SAS dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. TRAVEL LAB SAS a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS – info@groupama-ac.fr Tél. 01 49 31 31 31) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de TRAVEL LAB SAS.

<https://www.legifrance.gouv.fr>